

# Bernhard Pulver relance la filière ES avec les seuls élèves bernois

► **Le Conseiller d'Etat Bernhard Pulver a décidé d'autoriser** la poursuite de la filière ES en soins infirmiers à Saint-Imier au-delà de sa phase pilote.

► **Deux nouvelles volées seront ainsi lancées**, composées exclusivement d'élèves bernois.

C'est sur la base d'un rapport d'évaluation intermédiaire, portant sur les deux volées en cours de formation, que le directeur de l'Instruction publique a arrêté sa décision. Selon ce rapport, la demande des institutions régionales pour le niveau de formation ES est forte. En outre, les organisations faitières du domaine de la santé au niveau national et bernois ont apporté officiellement leur soutien à la pérennisation de la filière de Saint-Imier.

## Soutiens politiques

La filière ES en soins infirmiers de Saint-Imier a aussi reçu de nombreux soutiens de la part des organes politiques régionaux (CJB, Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne, Députation francophone au Grand Conseil, Chambre d'économie



En 2013, Bernhard Pulver avait dû se résoudre à suspendre le projet pilote. Aujourd'hui, la demande bernoise explose. ARCHIVES STÉPHANE GERBER

publique du Jura Bernois, entre autres).

## Près de 200 demandes d'admission

Si la demande des institutions concernées est forte, celle des élèves explose. «Pas moins de 200 personnes ont deman-

dé à être admises au sein de cette filière», indique Bernhard Pulver. Ainsi, la procédure d'admission pour le lancement de deux nouvelles volées à plein-temps (août 2015 et février 2016) a été autorisée pour les seuls élèves ayant leur domicile dans le canton de Berne.

Selon le Canton, la procédure de reconnaissance par la Confédération de l'ES santé bernoise francophone pourrait être validée à l'été 2015.

On se souvient qu'en mars 2013, Bernhard Pulver avait annoncé la fin de ce projet pilote sous la pression notamment des directeurs romands de l'Instruction publique. Pour rappel, la formation des infirmiers se fait uniquement par la voie HES en suisse romande, la voie ES (accessible aux détenteurs d'un seul CFC) étant une tradition alémanique.

## Pas de surprise ni revirement

Alors, revirement? «Absolument pas. Cette décision est moins une surprise que ce que l'on pense», assure Bernhard Pulver. «J'avais souhaité interrompre ce projet pilote parce que des élèves d'autres cantons avaient été admis au ceff à Saint-Imier. Nous nous sommes mis d'accord avec les autres cantons romands. Il va de soi que je respecte le fait que ceux-ci poursuivent le principe de la HES. Il y a assez d'élèves pour assurer un avenir à la filière ES et je m'en réjouis. Je respecte en ce sens ce qui a été convenu en 2012», conclut le Conseiller d'Etat.